

La municipalité met à disposition des PC pour les élèves

Actuellement, certains enfants n'ont pas accès à un ordinateur, ce qui entraîne des difficultés pour poursuivre leur scolarité. Il est primordial que la continuité éducative soit assurée.

C'est dans ce cadre que la municipalité a décidé de mettre à disposition des élèves les postes informatiques situés au Point Information Jeunesse (à l'ESCALE) et ce à partir du lundi 4 mai.

L'accès à ces ordinateurs se fera sur inscription, afin de garantir la sécurité de tous.

Les ordinateurs seront accessibles pour les enfants accompagnés d'un parent jusqu'en classe élémentaire.

Pour les collégiens et niveau supérieur, ils pourront venir seuls.

Les inscriptions se feront par créneaux de 2h.

Si vous souhaitez bénéficier de ce dispositif, contactez le 06 45 75 26 59.



élève pc

Publié le 29 avril 2020